

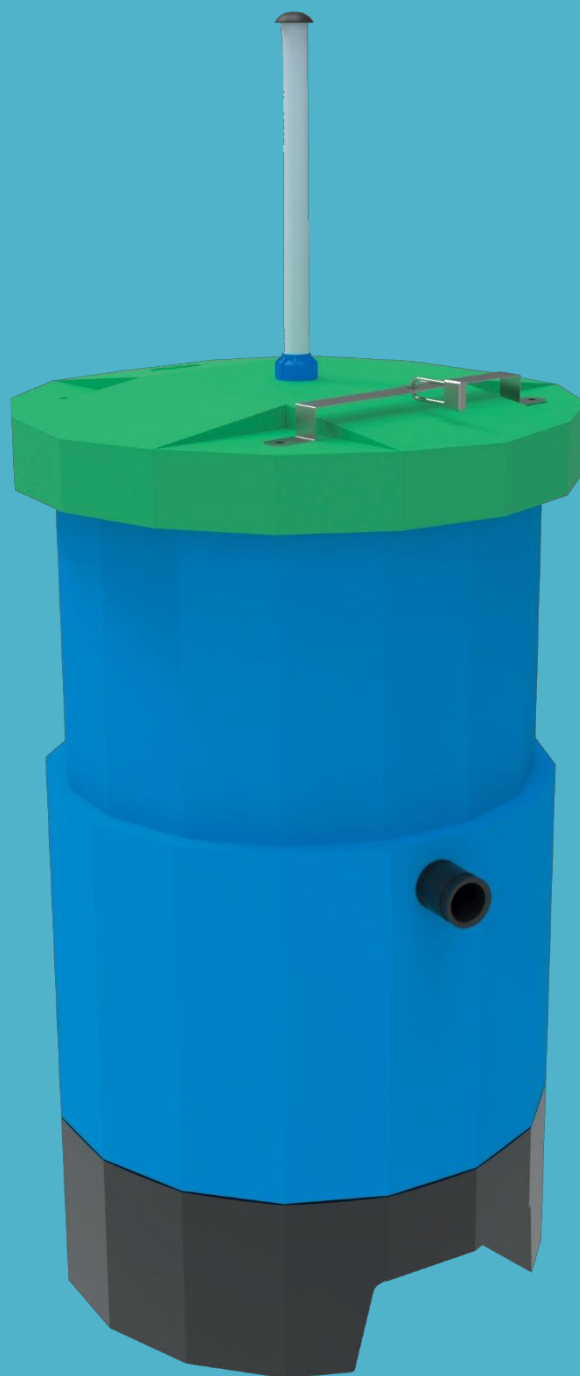
innovations for life

GEO
plast

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

Regards de captage

TYPE WS-QS



V00251120

TABLE DES MATIÈRES

CONTENU DE LA LIVRAISON	2
SCHÉMAS DIMENSIONNELS	3
GÉNÉRALITÉS.....	4
CONSIGNES DE SÉCURITÉ.....	4
LISTE DE CONTRÔLE	5
PROCÉDURE DE TRAVAIL.....	6
PENTE.....	7
ENVELOPPER	8
Situation de pose 1 - sol perméable à l'eau.....	8
Situation de pose 2 - sol imperméable à l'eau.....	9
MONTAGE ANGLE DE BLOCAGE WS-QS0020	10
TUYAU D'AÉRATION	10
CLÔTURE	11
ENTRETIEN ET NETTOYAGE.....	11
CONDITIONS DE GARANTIE.....	11

CONTENU DE LA LIVRAISON

Symbole	Désignation	Référence	Quantité	Remarque
	WS-QS0020	1-400.40.013	1	y compris puits de dôme, couvercle et tube d'aération
	WS-QS0055	1-400.40.020		
	WS-QS0070	1-400.40.035		
	WS-QS0095	1-400.40.060		
	WS-QS0130	1-400.40.090		
	WS-QS0170	1-400.40.130		

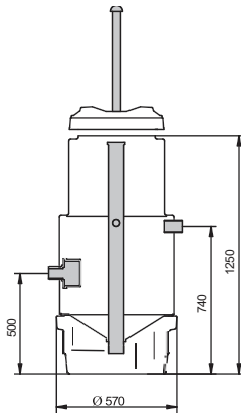


- Avant le montage/l'installation, vérifier que la livraison est complète.
- Vérifier que les différents composants ne sont pas endommagés.
- Les pièces manquantes ou endommagées doivent être signalées avant le montage.
- Le montage/l'installation n'est autorisé qu'avec des pièces complètes et non endommagées.
- La couleur des regards de captage peut varier.

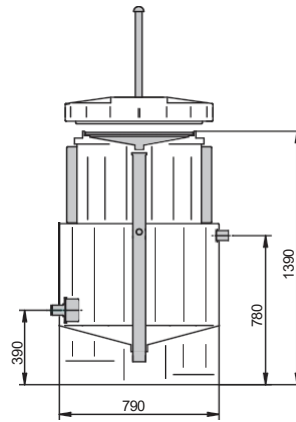


ESQUISSES

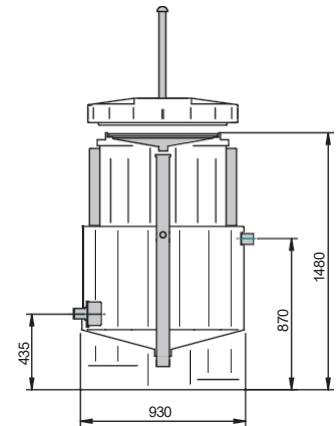
WS-QS0020 / 200 litres



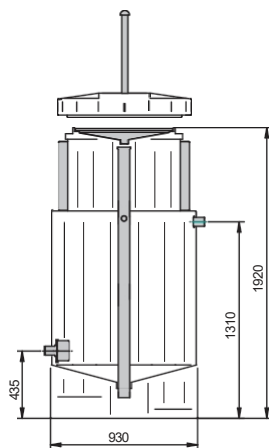
WS-QS0055 / 550 litres



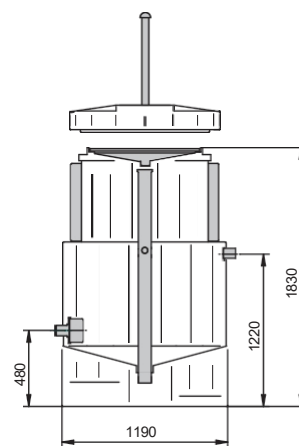
WS-QS0070 / 700 litres



WS-QS0095 / 950 litres



WS-QS0130 / 1300 litres



WS-QS0170 / 1750 litres

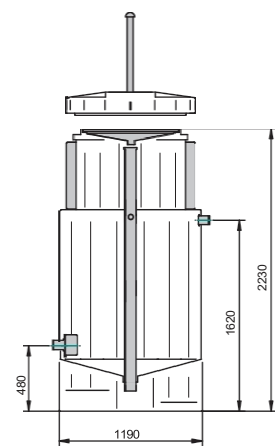
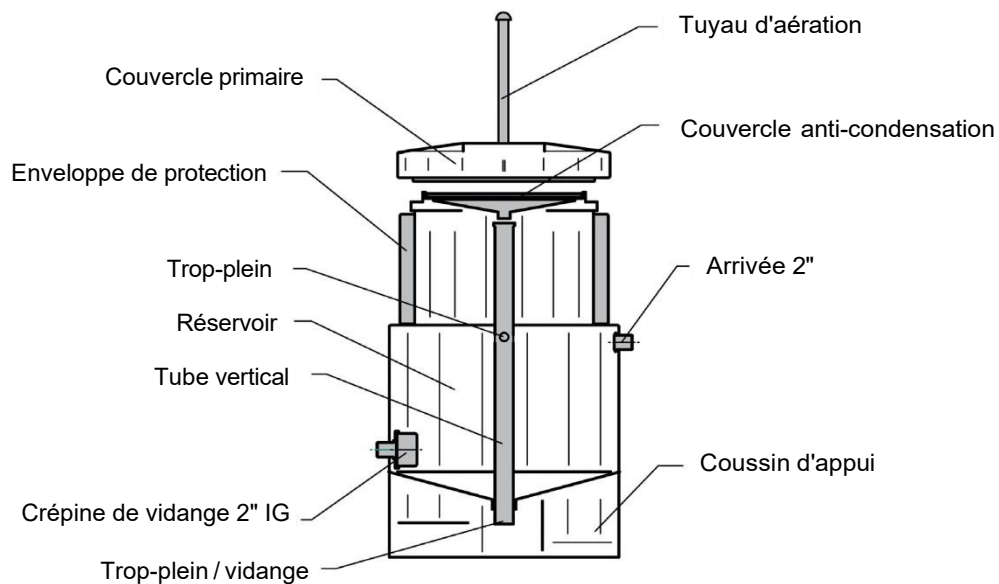


Schéma d'exécution QS0055 - QS0170



GÉNÉRALITÉS

Les regards de captage GEOplast sont fabriqués à partir de polyéthylène indéformable selon un procédé de fusion par rotation. Les puits sont exclusivement conçus pour être enterrés avec un remblai environnant. Les regards de captage ne conviennent donc pas à une installation en surface. Il faut faire particulièrement attention à tenir les objets tranchants et pointus hors de portée, même pendant le transport. Dans le cas de chambres de vannes pré-bétonnées, il ne faut pas utiliser de conduites de raccordement rigides (ne pas bétonner les conduites !). Les conduites doivent absorber ou compenser les éventuels tassements (utilisation de compensateurs en caoutchouc, manchons à emboîtement, etc.). Les puits installés dans des chambres de vannes bétonnées doivent être posés de manière flexible sur le béton (joints de dilatation, mousse PU, etc.).

Toutes les conduites de raccordement à la maison doivent être étanches !

Avant la mise en service, les regards de captage doivent être nettoyés à fond !

Avant le montage, il est impératif de lire et de respecter les consignes de sécurité contenues dans cette notice d'installation.

Conservez ces instructions à portée de main afin de pouvoir consulter à tout moment les informations qu'elles contiennent.

Ces instructions de montage sont destinées aux professionnels autorisés à effectuer ces tâches (secteur du bâtiment, entreprises d'installation). Ils doivent disposer des connaissances techniques de base nécessaires et être informé des mesures de prévention des accidents applicables. Nos produits sont uniquement destinés à l'utilisation décrite. Toutes les dimensions et tous les poids indiqués sont approximatifs.

L'installation doit être effectuée exclusivement par une entreprise agréée et autorisée par les autorités compétentes et doit être supervisée et documentée au moyen d'un protocole de pose. La garantie ne peut être accordée que si les travaux ont été effectués de manière vérifiable par une telle entreprise spécialisée. Les cas de garantie ne peuvent être traités qu'en liaison avec le protocole de pose de l'installation !

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Pour nettoyer le regard de captage, celui-ci doit être préalablement vidé complètement, sinon il existe un risque de noyade.
- Il est interdit de pénétrer dans le puits sans être accompagné d'une deuxième personne.
- Les installations électriques ne doivent être réalisées que par des entreprises spécialisées.
- La zone de stockage doit être sécurisée contre tout accès ou passage accidentel.
- En cas de risque d'inondation, le puits doit être rempli à l'avance.
- L'installation et le montage doivent être effectués exclusivement conformément aux instructions d'installation/de montage et dans le respect de toutes les réglementations applicables en matière de prévention des accidents. Les différentes vidéos d'installation ne peuvent pas être utilisées comme instructions d'installation/de montage.

Les points décrits dans ces instructions doivent être impérativement respectés. En cas de non-respect, toute garantie sera annulée ! Il est impératif de vérifier l'état du puits et, le cas échéant, des raccords avant de les placer dans la fosse !



LISTE DE CONTRÔLE

Lors de la planification et de l'installation du regard de captage, il convient de respecter les normes et réglementations en vigueur ainsi que les prescriptions en matière de prévention des accidents.

TERRAIN

Avant l'installation, les points suivants doivent impérativement être clarifiés :

- L'aptitude technique du sol selon la norme DIN18196
- Niveaux maximaux des eaux souterraines ou capacité de drainage du sol
- Types de charges (par exemple, charges de trafic)

Pour déterminer les caractéristiques physiques du sol, il convient de demander une expertise du sol auprès du service local de l'urbanisme.

SUPERFICIE REQUISE

Il faut prévoir suffisamment d'espace pour la fosse d'excavation – la surface nécessaire est calculée à partir de la longueur et de la largeur totales du puits, plus 500 mm d'espace de remblayage autour du puits. Il faut également ajouter l'angle de talus (DIN 4124) de la fosse d'excavation.

PROFONDEUR

Le regard de captage doit être installé à une profondeur telle que le couvercle dépasse d'au moins 300 mm du niveau du sol.

PENTE

Le terrain doit être contrôlé afin de détecter tout risque de glissement de terrain (voir DIN1054, DIN4084) et, le cas échéant, stabilisé à l'aide d'une structure de soutien (par exemple, un mur de soutènement en béton calculé statiquement pour absorber la pression du sol). Les entreprises de construction ou les autorités régionales compétentes peuvent vous aider à cet égard.

RÉSISTANCE AU GEL

Des informations précises concernant la résistance au gel et la profondeur d'installation sont disponibles auprès des autorités locales.

DRAINAGE

Pour l'infiltration de l'eau de trop-plein, il est nécessaire de connaître précisément les conditions du sol. Ces informations peuvent être obtenues auprès des autorités locales.

CHOIX DE LA BONNE SITUATION D'INSTALLATION

EMPLACEMENT D'INSTALLATION 1 - POUR LES SOLS BIEN PERMEABLES À L'EAU :

À utiliser lorsqu'il est garanti que le sol est bien perméable (par exemple : sol graveleux) et qu'il ne peut y avoir de formation d'eau sous pression (eau de fouille, eau stagnante, etc.) même en cas de fortes pluies ou de pluies prolongées.

SITUATION D'INSTALLATION 2 - EN CAS DE SOL COHÉSIF OU IMPERMÉABLE :

Dans le cas de sols cohésifs ou imperméables, l'excès d'eau doit être évacué à l'aide d'un système de drainage ou d'une pompe submersible.

En raison des exigences élevées en matière de sécurité de fonctionnement, il convient, en cas de doute, de toujours opter pour la variante d'installation la plus sûre.

Les regards de captage ne sont en principe pas adaptés dans les zones où l'eau souterraine est présente !

PROCESSUS DE TRAVAIL

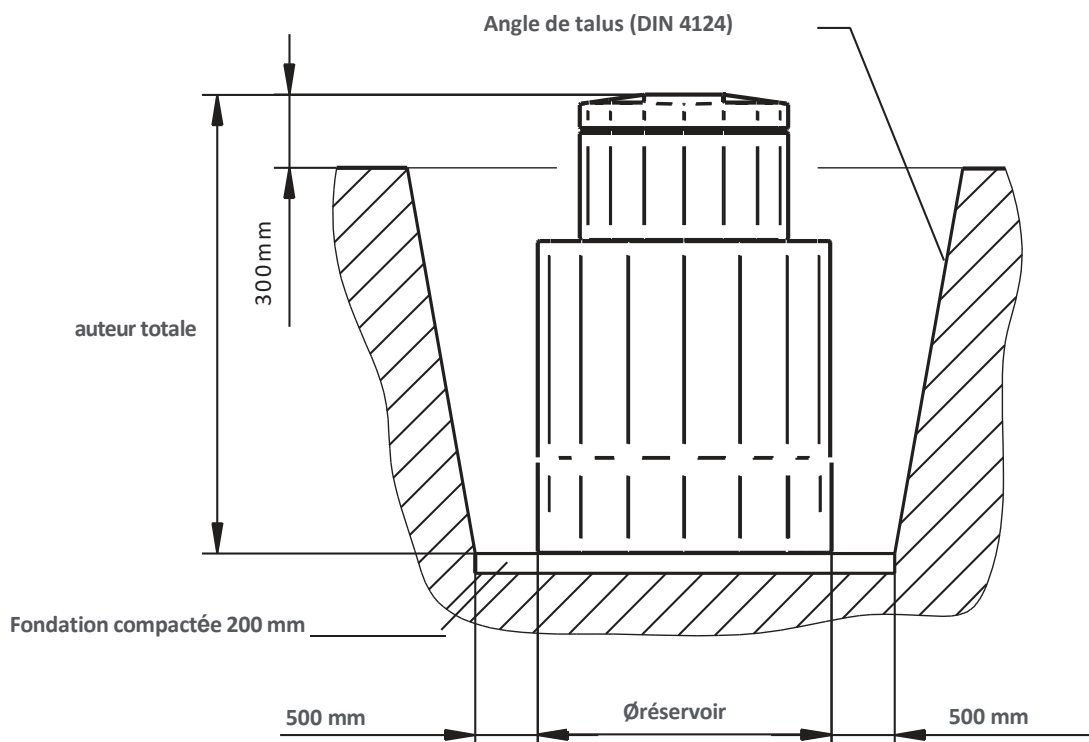
DIMENSIONS DE LA FOSSE

DIAMÈTRE :

Diamètre du réservoir plus 1000 mm

PROFONDEUR POUR LES REGARDS DE CAPTAGE :

Hauteur du réservoir plus 200 mm de fondation compactée moins 300 mm de dépassement (pour l'eau potable, le couvercle du regard doit dépasser de 300 mm au-dessus du niveau du sol).



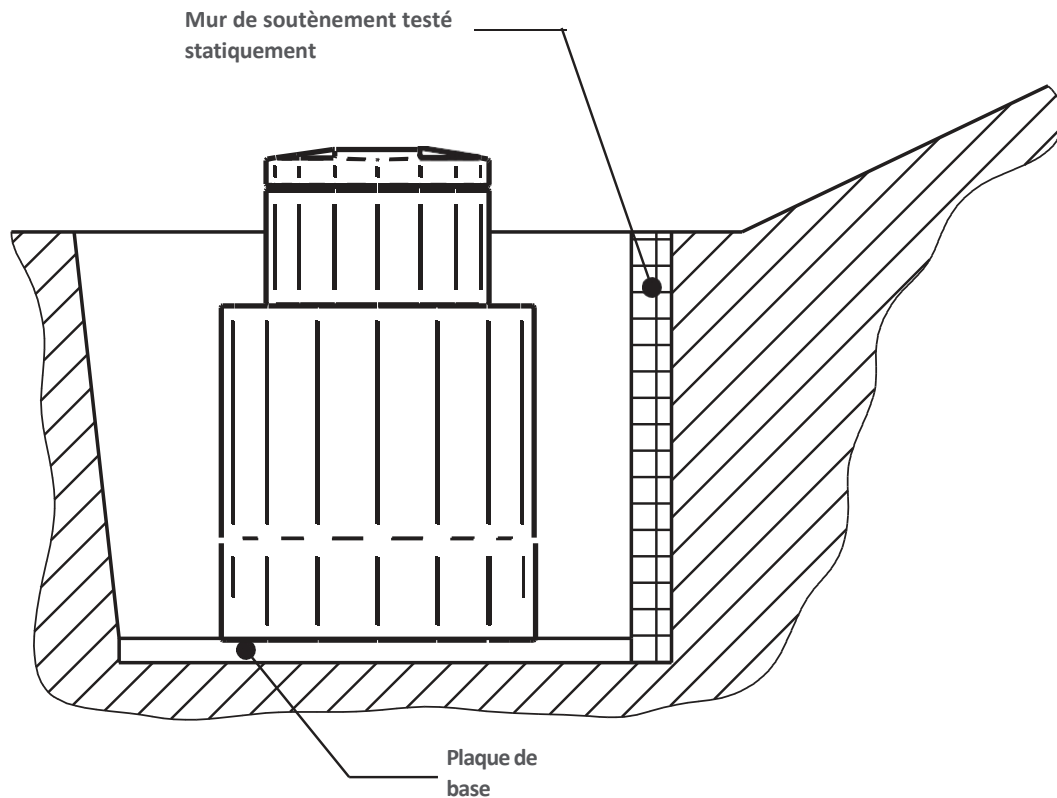
- Après l'excavation, toutes les pierres de grande taille doivent être retirées. Les charges ponctuelles (arêtes ou pierres pointues) peuvent causer des dommages.
- Une couche d'environ 200 mm d'épaisseur de gravier à grains ronds (granulométrie 8/16 selon DIN4226) doit être posée comme plaque de base (elle doit être compactée !) ou, si le sol est très meuble, une dalle en béton maigre armé.
- ATTENTION : dans le cas de sols argileux ou imperméables, il convient de réaliser un drainage adapté et suffisant autour du fond du puits avec évacuation vers le canal --> voir situation de montage 2

Le regard de captage est alors descendu dans la fosse à l'aide d'un engin de levage adapté. Veuillez noter que la descente ne doit pas s'effectuer d'un seul côté, mais sur toute la surface, parallèlement au lit de sable. Ensuite, ajustez le puits à l'aide d'une latte et d'un niveau à bulle.



PENTE

En cas de pente existante à partir de 3 % dans un rayon de 5 000 mm autour du puits, un mur de soutènement testé statiquement doit être érigé pour absorber la pression du sol. Le mur de soutènement doit être situé à au moins 800 mm du puits et dépasser d'au moins 500 mm les dimensions extérieures du puits.



De plus, en cas de terrain en pente, il faut tenir compte de la pression éventuelle du sol et des charges de neige extrêmes, qui doivent également être compensées par un mur de soutènement.

ENVELOPPER

SITUATION DE MONTAGE 1

SOL BIEN PERMEABLE À L'EAU :

La terre végétale, l'argile, le sable, la glaise et autres sols cohésifs ne conviennent pas comme matériau d'enrobage. Seul du gravier à grains ronds (granulométrie 8/16 selon DIN4226) doit être utilisé comme matériau d'enrobage !

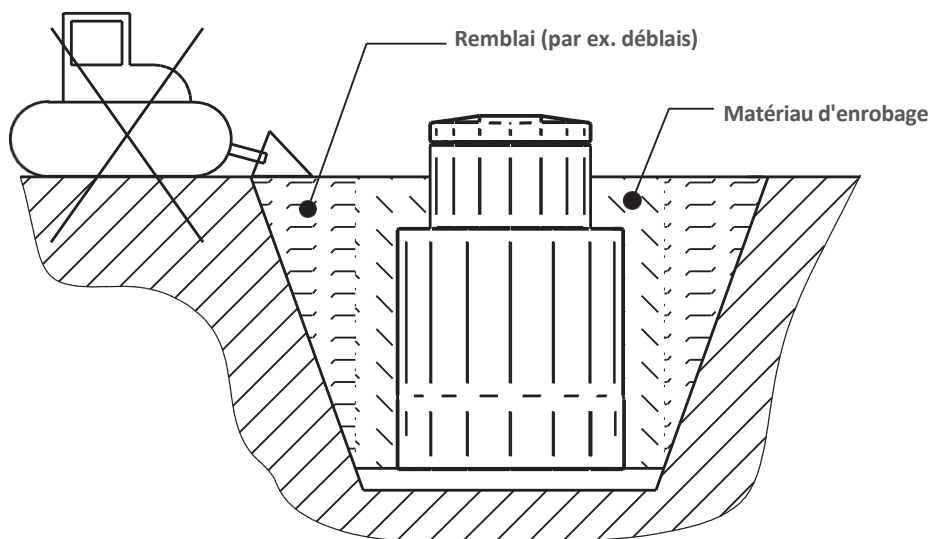
Le matériau d'enrobage utilisé doit être du gravier à grains ronds (granulométrie 8/16 selon DIN4226). Après l'alignement et le montage des raccords, le regard de captage doit être rempli d'eau sur 400 mm. Ensuite, l'espace libre entre le puits et la paroi de la fosse est également rempli de gravier à grains ronds (granulométrie 8/16 selon DIN4226) sur 400 mm et compacté à la main.

Cette opération (remplir les 400 mm supplémentaires du puits avec de l'eau et le remplir simultanément tout autour) se poursuit par couches (hauteur maximale de 400 mm) jusqu'à la hauteur des raccords d'alimentation et de trop-plein.

Le compactage doit être effectué uniformément à la main (par exemple à l'aide d'un pilon manuel). Il est strictement interdit d'utiliser des machines de compactage mécaniques.

Le remblayage du puits n'est pas une méthode de compactage appropriée !

Une fois les travaux d'installation terminés, le puits d'alimentation est recouvert jusqu'à 300 mm sous le niveau maximal de la nappe phréatique d'un remblai de gravier à grains ronds (granulométrie 8/16 selon DIN4226). Sur un terrain accidenté, le puits doit être creusé au point le plus élevé, sinon la fosse de construction risque d'être inondée (correspond à la situation d'installation 2).



LES DÉBLAIS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS COMME MATÉRIAU D'EMBALLAGE !

AVANT D'ENVELOPPER LE RÉSERVOIR D'EAU DE SOURCE, VÉRIFIEZ L'ÉTANCHÉITÉ DE TOUS LES RACCORDS VISSÉS, CONNEXIONS, CONNECTEURS, ... !

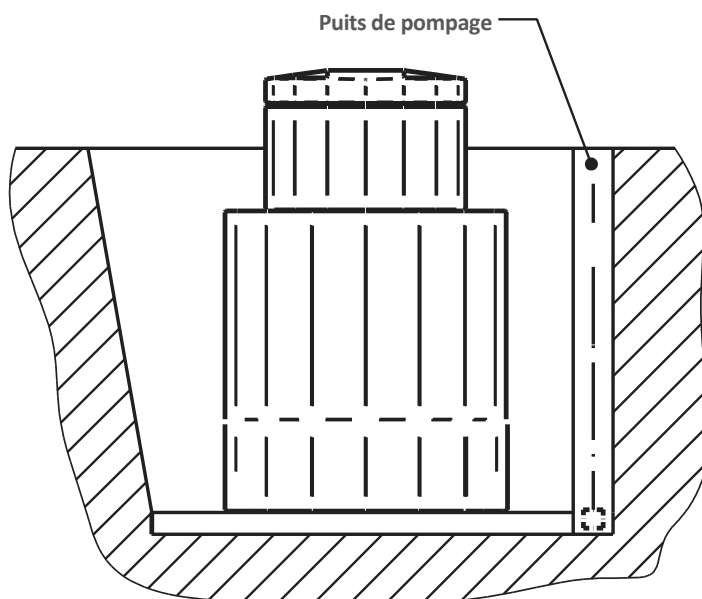


ENVELOPPER

SITUATION DE MONTAGE 2

SOL COHÉSIF AVEC DRAINAGE OU POMPE À PRESSION IMMERGÉE :

Dans le cas de sols cohésifs et imperméables, il convient de veiller à un écoulement suffisant (drainage) des eaux souterraines ou d'infiltration. Le cas échéant, la conduite de drainage doit se terminer dans un tuyau en plastique ou en béton DN 300 (selon la pompe à pression immergée) installé verticalement, dans lequel est encastrée une pompe à pression immergée qui pompe l'excès d'eau. La pompe doit être entretenue et contrôlée régulièrement.



Les autres étapes, telles que le remplissage du regard de captage, l'enrobage par couches de gravier à grains ronds (granulométrie 8/16 selon DIN4226), sont identiques à celles de la situation d'installation 1.

Il faut également veiller à ce que la fosse soit remplie jusqu'en haut de gravier à grains ronds afin de permettre l'écoulement de l'eau accumulée. Le réservoir d'eau ne doit pas être fixé à l'aide de sangles ou d'autres moyens similaires – la charge doit être constante sur toute la surface.

LES DÉBLAIS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS COMME MATÉRIAU D'ENVELOPEMENT !

AVANT D'ENVELOPPER LE RÉSERVOIR D'EAU DE SOURCE, VÉRIFIEZ L'ÉTANCHÉITÉ DE TOUS LES RACCORDS VISSÉS, CONNEXIONS, CONNECTEURS, ... !

MONTAGE ANGLE DE BLOCAGE WS-QS0020

CONTENU

- 1 pièce Équerre d'arrêt
- 3 écrous M8
- 1 rondelle M8x25

État à la livraison



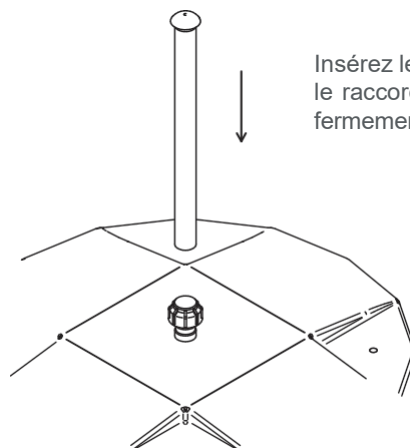
Montage



TUYAU DE VENTILATION

Le tuyau d'aération est emballé à l'intérieur du puits d'alimentation et se fixe sur le couvercle du puits d'alimentation comme suit.

CONSEIL : le capuchon de protection peut être retiré facilement en tournant le raccord à vis dans le sens des aiguilles d'une montre.



Insérez le tuyau d'aération dans le raccord et serrez et vissez-le fermement.



CLÔTURE

Afin d'éviter toute sollicitation, même de courte durée (par exemple, passage de véhicules, bétail, etc.), la zone autour du regard de captage doit être clôturée ! Il s'agit d'une instruction générale et non contraignante, qui ne peut donner lieu à aucune garantie dans des cas particuliers.

LES REGARDS DE CAPTAGE ET LE PUIS À DÔME, Y COMPRIS LEUR COUVERCLE, SONT ACCESSIBLES À PIED ET NE SONT PAS CONÇUS POUR ÊTRE FRANCHIS EN VÉHICULE !

POUR TOUTE SITUATION DE MONTAGE NON DÉCRITE DANS CETTE NOTICE DE MONTAGE, VEUILLEZ CONSULTER GEOPLAST ! SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS TECHNIQUES !

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

L'ensemble de l'installation doit être contrôlé régulièrement afin de vérifier sa propreté, son étanchéité et sa stabilité. Un entretien de l'installation doit être effectué tous les 5 ans. Il convient de veiller à ce que toutes les pièces de l'installation soient nettoyées et leur fonctionnement vérifié. Pour l'entretien, procéder comme suit :

- Pomper l'eau résiduelle du réservoir.
- Nettoyer le puits et les éléments encastrés à l'aide d'un nettoyeur haute pression.
- Pomper toute la saleté hors du regards de captage.
- Vérifier l'étanchéité de tous les raccords vissés, raccords et connecteurs du réservoir.

CONDITIONS DE GARANTIE

La responsabilité pour les défauts est exclue si l'un des points de cette description n'a pas été respecté. À moins que l'acheteur ou l'entreprise chargée de la construction ne prouve que le défaut n'est pas dû à cela. Cela s'applique également si un paramètre d'installation n'est plus respecté au fil du temps. Le respect des paramètres d'installation mentionnés dans les instructions d'installation ci-dessus doit être garanti en permanence. Les normes mentionnées dans ces instructions d'installation, y compris leurs références, doivent être respectées dans leur intégralité. Si des conditions d'installation non décrites dans ces instructions d'installation surviennent, il convient de consulter la société GEOplast Kunststofftechnik GmbH. Dans le cas contraire, aucune responsabilité ne peut être assumée. Sous réserve de modifications techniques.

POUR TOUTE SITUATION DE MONTAGE NON DÉCRITE DANS CETTE NOTICE DE MONTAGE, VEUILLEZ CONSULTER GEOPLAST. SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS TECHNIQUES.

innovations for life



GEOPLAST WASSERSYSTEME

Sous réserve de modifications techniques et d'erreurs d'impression. Toutes les informations sont fournies sans garantie. Ce document est protégé par le droit d'auteur.

GEOplast Kunststofftechnik Ges.m.b.H.

Bahnstrasse 45 • A-2604 Theresienfeld
Tél. : +43 (0) 2622 / 65 242 • Fax : +43 (0) 2622 / 65 242- 17
E-mail : kunststoff@geoplast.com • www.geoplast.com